

Présents : Ginou Romain, Alice Ernout, Isabelle Le Naour, Frédérique Fournier

Excusés : Rémi Belloeil, Mickael Gagin, Guy Charrier, Geneviève Bouvart, Michel Sauvage, Dominique Guy, Nathalie Weibel, Jacqueline Croguenec, Bruno Alaplantive

Nous regrettons d'être si peu nombreux, la proximité avec la commission lycée des Journées de Bordeaux expliquant peut-être ceci, néanmoins, nous avons essayé d'aborder les différents points de l'ordre du jour.

1. Bilan rentrée 2019

• Les tests de positionnement à l'entrée en seconde

Le calendrier permettait d'organiser les passations des tests jusqu'au 5 octobre. Nous n'avons pas tous les retours à ce jour mais les établissements ayant terminé dès fin septembre ont eu le retour à donner aux familles. Celui-ci se fait sous cette forme :



Quelques remarques :

- Si la photo donnée est intéressante, avoir un accès aux items semble indispensable pour envisager une remédiation

- Il a été observé par des collègues, que certains élèves, découragés par les premières questions, n'auraient pas répondu aux dernières questions. Ce qui interroge sur la photo finale et l'appréhension par les élèves de ces évaluations.

- Ces évaluations se veulent anonymes, mais au final, elles ne le sont pas, les élèves étant parfaitement identifiés, ainsi que l'établissement auquel ils appartiennent. Des évaluations de la DEPP par échantillonnage existent déjà, ici, la dimension nationale, au final, non anonyme, nous fait nous interroger sur un éventuel classement des établissements, voire une mise en concurrence des équipes.

• L'accompagnement personnalisé

Une forte disparité selon les établissements est observée, les mathématiques ne sont pas toujours suffisamment associés à ce dispositif. Il serait souhaitable que des consignes claires soient données au niveau national afin que la mise en place de l'AP ne serve pas de variable d'ajustement des services des enseignants mais soit réellement au service des élèves.

- **Les conseils pédagogiques du début de l'année 2018-2019**

Ils sont centrés sur la rentrée 2019 et la réforme des lycées avec des interrogations autour de :

- quels enseignements de spécialité proposer en 1^{ère} ? Comment la carte de formation sera-t-elle mise en place ? Là encore forte disparité entre les établissements de centre ville, proches les uns des autres, et les établissements plus éloignés, sans parler des ruraux, pour lesquels il est difficilement envisageable des déplacements aisés d'élèves d'un établissement à l'autre.

D'après le BO (http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=132696), ce sont les recteurs qui décideront de la carte des formations.

D'après ce que des collègues nous ont dit, les proviseurs (qui sont consultés par les recteurs) ont des lectures très variables de l'importance des différentes spécialités possibles : pour ce qui nous concerne, certains chefs d'établissement ne mesurent pas toujours l'importance de proposer des parcours scientifiques dans leur lycée (général), ni l'enjeu des options « maths complémentaires » et « maths expertes » en terminale.

Nous ne savons toujours pas si les élèves devront choisir une « triplète » de spécialités fixées par avance par l'établissement ou 3 spécialités de son choix

Nous nous inquiétons de l'effet d'une offre restreinte dans certains établissements en particulier de taille modeste : nous savons que les lycéens sont peu « mobiles », ils sont en général très attachés à leur lycée (lieu géographique, autres élèves,...), leurs choix risquent donc d'être contraints par l'offre locale, ce qui serait contraire à la liberté de choix affichée par le ministre

- quelle offre d'options en seconde ?

- qui prendrait en charge le nouvel enseignement de seconde : SNT (sciences numériques et technologie) d'1h30 min ? n'ayant connaissance à ce jour des contenus du programme, difficile de se prononcer

- comment organiser l'enseignement commun scientifique ? même remarque concernant le contenu des programmes.

2. Parcoursup

Suite à cette première expérience, nos remarques sont les suivantes :

- la découverte des classements et le découragement des élèves : de nombreux élèves se sont retrouvés sur des listes très longues à des places très anxiogènes : 600^{ème} , 1200^{ème}

- Connaître, à titre indicatif, à l'annonce des résultats le rang du dernier appelé l'année précédente, permettrait de donner du sens à ces listes interminables, de prendre ou non le temps d'attendre

- l'hésitation renouvelée à l'arrivée de chaque nouvelle proposition, sur des voies de formations très diverses (licence, prépa, dut ...) , des lieux différents et aux contenus différents ...

- Demander une hiérarchisation des vœux éviterait ce genre de situation. Il ne paraît pas aberrant, à 3 mois de la rentrée universitaire (en mai par exemple) de demander aux lycéens d'ordonner leur vœux.

- l'attente seul face à son écran, jusqu'à fin août pour de nombreux élèves : les élèves se sont retrouvés livrés à eux-mêmes pendant les vacances même si de nombreux enseignants sont restés en contact avec leurs élèves. Si l'environnement familial n'est pas présent, le futur étudiant se retrouve seul pour prendre une décision. Là aussi une hiérarchisation des vœux serait une aide pour lui.

- Accélérer la procédure pour arriver à mi-juillet.

- Hiérarchisation des vœux pour aider à la prise de décision

Nous avons de plus noté une forte disparité entre les élèves qui peuvent attendre (moyen financier et organisationnel par exemple de ne chercher un logement qu'au dernier moment) et les élèves qui ont dû trancher début juillet afin d'assurer un logement.

3. Le mode examen à l'épreuve du bac

Nous souhaitons une confirmation officielle sur la mise en place du mode examen à l'épreuve du bac 2019 sachant que les problèmes soulevés l'an dernier (lourdeur du dispositif, formation des surveillants, problèmes fonctionnels liés aux machines, non équipement de tous les élèves) restent d'actualité.

4. La rencontre avec le CSP du mercredi 3 octobre 2018

Ginou Romain, Alice Ernoult et Michel Bourguet, représentants l'APMEP, ont été reçus au Ministère le mercredi 3 octobre 2018 au sujet des programmes de seconde et 1^{ère} générales. Une autre rencontre est prévue le mardi 9 octobre 2018 sur les programmes de 1^{ère} Technologiques, qui resteront, on a la confirmation, écrits par série. Voir compte-rendu complet ci-joint.

5. Deux projets pour la commission

➤ spécialité math ou non ?

L'orientation des élèves de seconde va être compliquée, cette année, mais les années suivantes aussi. Les élèves arrivent en seconde, sans avoir vraiment jamais formulé de choix. Celui des spécialités de 1^{ère} aura un réel impact sur le post bac. A ce jour, nous n'avons que peu d'outils pour aider les élèves à formuler ces choix, et notamment le choix ou non de la spécialité math en 1^{ère} (outre pour les leit-motifs, « les maths ne sont pas dans le tronc commun », et l'éternel « je ne veux pas me fermer de portes »...)

Sur l'idée d'Alice, il serait bien que la commission lycée, éventuellement en lien avec les autres composantes de la CFEM propose un « état des lieux » : identifier les filières pur lesquelles NE PAS FAIRE DES MATHS serait pénalisant. Il s'agit donc de lister les formations post-bac et leurs attendus. Celles-ci étant nombreuses, au plus nous serons, en nous appuyant sur nos réseaux de collègues, au mieux ce sera.

Un appel sera lancé via la liste de diffusion de la commission puis à la commission lycée des Journées de Bordeaux. Le sujet sera aussi abordé lors de la réunion de la communauté mathématique qui se tiendra pendant les JN

➤ le forum du site apmep.fr

Lancer à la parution des projets de programmes sur le site du CSP, une discussion « fil rouge » sur ces projets. Le bureau s'engage à lire les contributions pour avoir un aperçu le plus large possible des réactions des enseignants de lycée, mais aussi du collège et du supérieur.

6. la commission lycée des journées de Bordeaux (dimanche 21 octobre 17h 19h)

- accueillir de nouveaux collègues dans la commission pour participer aux projets ou aux discussion
- projets de programmes que nous aurons alors via le site du CSP : questions, remarques ? Info : pendant la plage "question d'actualité", un échange avec des copilotes de GEPP est prévu au sujet des programmes. Les questions élaborées par la commission seront posées en priorité, suivi d'échanges avec la salle
- lettre ouverte pour les calculatrices à approuver
- rentrée 2019 et offre des spécialités : des questionnements ?